

PROGRAMME

Ensemble, la ville



**LES 8^{ES}
ENTRETIENS
DE L'AMÉNAGEMENT**

**7-8 AVRIL 2016
LE MAILLON
STRASBOURG**

Informations : 04 96 15 12 50 - Inscriptions : www.atout-org.com/entretiens-amenagement

jeudi 7 avril 2016

PROGRAMME

Le Club Ville Aménagement organise ses 8es

ENTRETIENS DE L'AMÉNAGEMENT

à Strasbourg, les 7 et 8 avril 2016.

Les Entretiens de l'Aménagement ont lieu tous les 3 ans, et marquent, à chacune de leurs éditions, un tournant dans la réflexion sur les façons de produire la ville. Ils s'adressent non seulement aux professionnels de l'aménagement, mais aussi aux élus, aux maîtres d'ouvrages, aux maîtres d'œuvre, aux entreprises, et à tous ceux qui interviennent dans cet acte de production. Ainsi à Rennes, en 2013, le thème général des Entretiens était celui des pratiques innovantes en matière d'aménagement. À Bordeaux, en 2010, il s'agissait de réfléchir à la fois sur l'évolution de la société urbaine et sur ses implications dans l'acte d'aménagement. À Marseille en 2007, à Lyon en 2004, les thèmes étaient plus directement centrés sur les métiers de l'aménagement. Chaque édition des Entretiens est l'aboutissement d'un cycle de réflexion de plus de deux ans, mené par le Club entre ses membres et tous ses partenaires, dont il présente à la fois une synthèse et les résultats en termes d'ouverture et de propositions, qui contribuent à définir de nouveaux horizons pour l'aménagement urbain.

Les Entretiens de Strasbourg ont pour thème :
Ensemble, la ville.

Ce thème a été au cœur de nos préoccupations ces dernières années, tant l'acte de produire et d'aménager la ville est intimement lié à l'évolution de la société elle-même. Le travail en ateliers, qui seront au centre du dispositif de ces Entretiens, l'approchera sous ses différents aspects : implication de nouveaux acteurs, de nouveaux paramètres, de nouvelles procédures...

L'objectif du Club Ville Aménagement, à travers toutes ses activités, est de contribuer à faire avancer à la fois la réflexion et les pratiques professionnelles dans l'aménagement urbain. Regroupant les principaux aménageurs français, en lien étroit avec l'Etat et les collectivités locales, ainsi que de nombreux membres associés impliqués dans ce domaine, son activité repose sur des échanges permanents entre ses membres et tous ceux qui participent à l'acte d'aménagement : dans notre métier encore plus qu'ailleurs, la créativité naît de l'échange, et de la confrontation des idées et des pratiques. Ces Entretiens seront donc, une nouvelle fois, le lieu privilégié de ces échanges.

Alain Garès
président du Club Ville Aménagement

SÉANCE PLÉNIÈRE

— 9h

Accueil par **Roland Ries**, maire de Strasbourg et **Robert Herrmann**, président de l'Eurométropole de Strasbourg. Ouverture des Entretiens par **Alain Garès**, président du Club Ville Aménagement

— de 9h30 à 11h30

séance plénière d'ouverture

L'ÉTAT DES LIEUX, LE DIAGNOSTIC LA VILLE, ENSEMBLE ?

Plus que jamais, la ville est une production collective. Là où les métiers semblaient encore récemment délimités par des frontières claires (aménageurs publics/promoteurs privés/services urbains), on voit maintenant intervenir des opérateurs privés en amont du projet, des sociétés de services en devenir des acteurs incontournables, des aménageurs publics prendre en charge la vie elle-même du projet et devenir gestionnaires... On voit l'extension d'une participation du public à tous les niveaux, et l'entrée de l'économie collaborative dans la démarche de projet urbain. Même dans les domaines les plus techniques comme la gestion de l'énergie, c'est la mutualisation qui ouvre de nouvelles perspectives. A la suite des travaux du Club Ville Aménagement au cours des deux dernières années, il est temps aujourd'hui de faire un état des lieux de ces nouvelles pratiques, et des orientations qu'elles portent pour l'aménagement urbain.

Animée par **Laurence Denès**, journaliste

Paul Delduc, directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature (Ministère du Logement et de l'Habitat Durable)

Cynthia Fleury, philosophe et professeur des Universités

Alain Garès, président sortant du Club Ville Aménagement

Gérard Penot, grand prix de l'Urbanisme 2015

Roland Ries, maire de Strasbourg

Martin Vanier, géographe et professeur à l'Institut de géographie alpine de l'Université Joseph Fourier Grenoble 1

PARCOURS URBAINS

— 11h45 à 16h00 (déjeuner compris)

Une visite au choix parmi les 11 parcours thématiques proposés :

① Le parc naturel urbain

Découverte du parc de l'III - Bruche (à vélo)

Le Parc naturel urbain de Strasbourg, dans sa partie III Bruche, recouvre les territoires autour de la confluence entre ces deux cours d'eau. Sur environ 460 ha, couvrant les quartiers de Koenigshoffen, la Montagne verte et l'Elsau, il met en valeur un patrimoine exceptionnel. Plus qu'un territoire, le Parc naturel urbain est un état d'esprit, une démarche collective de développement d'une ville « en » nature. Ce développement est encadré par un programme d'actions, des outils d'animation et une charte à laquelle chacun peut adhérer au même titre que la Ville de Strasbourg : visiteur, habitant ou jardinier, association, acteur de l'aménagement du territoire, ou encore professionnel.

② Les rénovations urbaines

Projet du Neuhof portant sur un quartier de 20.000 habitants (bus + marche)

Engagé depuis 2002, le projet de rénovation urbaine du Neuhof a la particularité de porter sur la totalité d'un quartier de 20 000 habitants dans toute sa diversité urbaine. Accompagné par les Ateliers Lion depuis son origine, le projet a permis une transformation en profondeur du plus grand ensemble d'habitat social de l'agglomération à partir de l'arrivée du tramway, de la création d'un nouveau maillage urbain, du développement de zone d'activités, du développement immobilier (1 300 logements) et de la construction ou réhabilitation des équipements publics.

③ LA RESTRUCTURATION DES FICHES INDUSTRIELLES URBAINES

Presqu'île Malraux / Étoile / Lombardie : Émergence d'une seconde centralité contemporaine (tram + marche)

La reconversion d'un site industriel et portuaire en une centralité urbaine offre l'opportunité à la presqu'île Malraux (Médiathèque, Docks, Maison Universitaire internationale) de repenser sa place dans l'agglomération. Sa localisation très centrale adossée à la ZAC Étoile lui confère une dimension stratégique à proximité du centre historique et du campus universitaire, sur un axe transfrontalier qui fédère tous les projets d'avenir de l'agglomération.

④ Les écoquartiers (1/2)

Les rives du Bohrie à Ostwald et les Tanneries à Lingolsheim totalisant à terme 2500 logements (bus + marche)

Deux écoquartiers (au total 2 500 logements) sont en cours de réalisation simultanément aux sud-ouest de Strasbourg. Ils illustrent chacun des problématiques liées à la reconstruction de la ville sur elle-même et à la place de la nature dans les projets : les Rives du Bohrie (ZAC), projet réalisé dans une zone inondable et dans un environnement à forte valeur écologique et les Tanneries, réalisé sur des terrains fortement pollués par l'ancienne activité industrielle, développent chacun des dispositifs urbains spécifiques et originaux.

⑤ Les écoquartiers (2/2)

Les Brasseries (420 logements) et Danube (850 logements) exemples de reconstruction de la ville sur 2 anciens sites industriels (bus + marche)

Présentation et visites de 2 écoquartiers. Exemples de reconstruction de la ville sur deux anciens sites industriels à Strasbourg : Brasserie (3,8 ha, 420 logements dont 30% de locatif social) et ZAC Danube (7 ha, 650 logements dont 50% d'habitat social et 10% d'auto-promotion) labellisé écoquartier par l'Etat en 2009 : tour et îlot à énergie positive, pass mobilité... Ces deux projets présentent des dispositifs originaux en matière de logement.

⑥ Le port de Strasbourg

Découverte en bateau des installations du deuxième port fluvial français (bateau)

2ème port fluvial français, le port de Strasbourg s'étend sur un millier d'hectare le long du Rhin et accueille environ 300 entreprises et 10 000 emplois. C'est un port urbain actif et dynamique qui développe la multimodalité pour renforcer l'attractivité sur le Rhin. La visite permettra de découvrir également des territoires en mutation dans le cadre du grand projet urbain des Deux-Rives.

⑦ Les réseaux de tramway de l'Eurométropole

Découverte du réseau en tram-lounge avec dégustation dans la cave historique des Hopitiaux Universitaires de Strasbourg (tram)

Premier réseau maillé français avec 6 lignes pour une longueur totale de 55km, le réseau tramway de l'Eurométropole est un réseau en site propre qui dessert les principales villes de l'agglomération de Strasbourg. La réintroduction du tramway a permis le réaménagement de l'espace public, le développement des déplacements doux en limitant l'accès du centre ville de Strasbourg aux véhicules. Interconnexion et développement de l'intermodalité : parkings relais, gares SCNF et routières seront présentés dans une découverte du réseau en tram-lounge.

⑧ La Neustadt de Strasbourg (1871-1914)

Visite de la Neustadt avec découverte de la rénovation de la Bibliothèque Nationale Universitaire par Nicolas Michelin et du projet de rénovation des bains municipaux de la Victoire (tram + marche)

La Neustadt est l'une des extensions urbaines les plus remarquables de la fin du 19e siècle en Europe. À partir de 1871, Strasbourg change de visage et de dimension. Une ville nouvelle se construit et grâce à la qualité de ses articulations avec la ville ancienne, elle s'inscrit dans l'histoire urbaine de Strasbourg. Longtemps mal-aimé, cet ensemble urbain exceptionnel est aujourd'hui reconnu et fait l'objet de plusieurs projets visant à protéger et à valoriser la Neustadt dont l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO est en cours. De nombreux édifices emblématiques sont ou seront restructurés (Bibliothèque nationale universitaire, palais des fêtes, palais de justice, grands Bains municipaux ...).

⑨ L'Europe à Strasbourg

Découverte du quartier de l'Europe (marche) :

- Parlement Européen (IPE IV)
- du Conseil de l'Europe
- de la Cour Européenne des Droits de l'Homme
- de la Pharmacopée européenne
- du projet de quartier d'affaires internationales

Siège du Conseil de l'Europe depuis 1949, Strasbourg construit sa notoriété et son attractivité grâce à la présence des institutions européennes et internationales : Parlement Européen, Conseil de l'Europe, Cour Européenne des Droits de l'Homme, Pharmacopée européenne. Depuis 15 ans, un quartier se constitue au nord du centre ville. Il renforce sa vocation avec la construction d'équipements nouveaux mais également avec l'aménagement d'un quartier d'affaires international qui concentrera l'offre tertiaire du centre de la métropole.

⑩ et ⑪ La ville sur le Rhin

Découverte du grand territoire (bus + marche) :

10. Présentation de la ZAC des Deux Rives avec l'Agence Ter et 51N4E
11. Présentation de la transformation du site de la Coop d'Alsace avec A. Chemetoff

Les visites révéleront les paysages remarquables du territoire Deux-Rives Port(s) & Rives du Rhin : les rives du Rhin, les bassins et les architectures portuaires, le fascinant bâti de l'ancien siège de la Coop d'Alsace... Nous présenterons les Plans-guides des deux équipes de maîtrise d'œuvre urbaine (TER-51N4E-LIST et A. Chemetoff) ainsi que les enjeux opérationnels du projet : la Ville-Port (interfaces, usages, mobilités, modes d'habiter et développement économique) ; l'ancrage du projet dans le grand territoire transfrontalier ; l'activation du territoire et notamment de la Coop.

ATELIERS

— 16h30 à 19h30

ATELIER A : TIERS ACTEURS, EXPÉRIMENTATIONS ET NOUVEAUX MODES DE FAIRE

Piloté par **Eric Bazard** (SPL Deux-Rives), **Alain Bertrand** (SAMOA), **Eric Fullenwarth** (SERS) avec l'appui de **Bertrand Vallet** (PUCA) et animé par **Olivier Caro** (BOC).

L'urbanisme contemporain est traversé par un ensemble de mutations, tant sociétales qu'économiques, qui génèrent de nouvelles attentes sur la fabrication urbaine. Plus d'agilité, plus de convivialité, de capacité d'initiatives ou d'appropriation de l'espace... Face à ces nouvelles attentes, tant habitantes que politiques, de nouveaux acteurs émergent, renouvelant les formes d'un urbanisme militant, et modifiant le séquençage classique < programmation / conception / réalisation / gestion > encore majoritairement à l'œuvre dans les projets urbains.

La capacité de transformation de ces expérimentations interpelle et invite à trouver les conditions d'une articulation et d'une percolation avec les outils plus classiques de l'aménagement. Une tendance déjà à l'œuvre dans de nombreux territoires. Après un tour d'horizon révélant la diversité des pratiques, l'Atelier ouvre le débat en 3 séquences :

Table 1 : L'aménagement à l'épreuve de l'expérimentation

Qui sont ces < collectifs >, ces tiers acteurs, selon l'expression d'Alain Bourdin, quels sont leurs apports face aux défis contemporains de la ville et comment accompagner leurs expérimentations en adaptant les pratiques d'aménagement ?

Fanny Herbert, collectif Carton Plein
Philippe Cabane, stratégies urbaines et développement, Bâle
Alain Bertrand, DGA SAMOA, Nantes

Table 2 : L'habitat participatif en mouvement

Incarnation de nouvelles attentes en matière de logement, l'habitat participatif émerge à nouveau un peu partout en Europe, sans que le contexte français ne réussisse à lui donner toute son ampleur. Fondé sur des acteurs et des pratiques singulières, l'habitat participatif interpelle pourtant fortement la production courante, et est à l'origine de nombre des innovations aujourd'hui déclinées dans les opérations, ouvrant la voie à de nouvelles formes de production pour demain.

Éric Fullenwarth, DG SERS, Strasbourg
Marie-France Jallard Graetz, architecte, coordinatrice du projet Kapelle am urban, Berlin
Alain Jund, adjoint au maire de Strasbourg, vice-président de l'Eurométropole de Strasbourg, président du réseau national des collectivités pour l'habitat participatif
Audrey Charluet, responsable de projet innovation et urbanisme durable CDC

Table 3 : Quel rôle pour les aménageurs ?

Comment l'émergence de ces logiques ascendantes dans le champ de la transformation urbaine interroge t'elle la pratique des aménageurs et la gouvernance des projets ?

Quelles procédures et outils nouveaux, quelles compétences à intégrer ?

Quelle position dans une gouvernance de projet recomposée ?

Quelles nouvelles missions en appui aux territoires ?

Alain Bourdin, sociologue, professeur des universités
Éric Bazard, DG SPL Deux-Rives, Strasbourg
Alain Bertrand, DGA SAMOA, Nantes
Éric Fullenwarth, DG SERS, Strasbourg

ATELIER B : S'EMPARER DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE POUR MIEUX FAIRE LA VILLE : LES ACTEURS EN ACTIONS

Piloté et animé par **Ariella Masbouni** (inspectrice générale du développement durable au CGEDD) avec le concours de **Éric Bérard** (ingénieur consultant) et le bureau d'étude **Franck Boutté** consultant (agence Franck Boutté) et **Florian Dupont** (agence F. Boutté).

Le futur énergétique est déterminant quant à l'évolution du modèle urbain, à l'action sur le territoire, sur les projets urbains et sur la ville existante. Et pourtant la technique reste maîtresse alors qu'elle ne compte que pour une part dans la sobriété espérée. L'atelier propose d'approfondir le sujet d'une part en présentant des innovations de toutes sortes et d'autre part en présentant, acteur par acteur,

ce que chacun peut faire isolément et en coopération avec les autres, de l'Etat à l'individu en passant bien entendu par l'aménageur, la collectivité, les urbanistes et les acteurs privés.

Fabienne Boudon, agence Lin/Finn Geipel, Berlin
Bruno Charles, vice-président de la Métropole de Lyon en charge du Développement Durable et de l'Agriculture
Ludmila Gautier, directrice d'EIFER, l'Institut Européen de Recherche pour l'Energie (partenariat entre l'Institut de Technologie de Karlsruhe et EDF)
Franck Geilling, directeur de l'architecture de l'urbanisme et du développement durable Euroméditerranée, Marseille
Yves Nurit, directeur général adjoint, Montpellier Méditerranée Métropole
Philippe Labro, secrétaire général de l'Atelier Énergie & Territoires d'EDF

Avec des courtes vidéos de :

Gaël Giraud, économiste
Carine Cartiguepeyrou, prospectiviste
Antoine Picon, professeur ENPC/Harvard

ATELIER C : LE FAIT METROPOLITAIN INTERROGE LES AMENAGEURS

Piloté par **Hervé Dupont** (consultant), **Jean-Luc Charles** (SAMOA), **Jean Haëntjens** (consultant) avec l'appui de **Marie-Flore Mattei** (PUCA), animé par **Nicolas Buchoud**, co-fondateur de Renaissance Urbaine, président du cercle Grand Paris de l'Investissement Durable.

Les métropoles sont au cœur de la réforme territoriale en France. Cette dynamique s'inscrit dans un contexte européen et international où depuis plusieurs années déjà, le fait métropolitain s'est affirmé comme un enjeu social, environnemental, économique et urbain majeur.

La réorganisation politique et administrative des collectivités réinterroge le rôle et les modalités de l'action des aménageurs. Le contexte de métropolisation est aussi l'occasion de redéfinir la co-production du développement des territoires et de leur attractivité.

Comment les opérations d'aménagement peuvent-elles contribuer à donner corps à l'intérêt métropolitain, dans un contexte de tension budgétaire, de demande sociale et de participation accrue à la décision publique, de défis énergétiques et climatiques ?

Le fait métropolitain interpelle les aménageurs comme l'ensemble des acteurs qui font la ville : quels sont les risques et les opportunités de faire de l'aménagement, à l'ère des métropoles ?

— de 16h30 à 17h

Introduction : Métropoles, où en est-on ?

Jean Haëntjens, économiste et urbaniste, co-auteur de Éco-urbanisme (Éco-Société ed., 2015)
Tadashi Matsumoto, coordinateur du rapport sur la croissance verte OCDE (2015)
Bill Kistler, fondateur du réseau Urban Innovation Network

— de 17h à 18h

Table 1 : Le fait métropolitain, de fortes dynamiques à l'œuvre

Jean-Marc Offner, directeur de l'A'urba
Laurent Girometti, directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (Ministère du Logement et de l'Habitat Durable)

Laure-Agnès Caradec, adjointe au maire de Marseille en charge de l'urbanisme, vice-présidente de Marseille Provence Métropole, présidente de l'AGAM et de l'EPAEM

— de 18h à 19h

Table 2 : Le fait métropolitain et les pratiques de l'aménagement

Jean-Luc Charles, directeur général SAMOA, Nantes
Aude Debreil, directrice générale EPA Senart
Alexandra François-Cuxac, présidente de la Fédération des Promoteurs Immobiliers de France
Isabelle Baraud-Serfaty, consultante en économie urbaine, fondatrice d'Ibicity

— de 19h à 19h30

Conclusion

Un grand témoin

DÎNER DES 8 ÈMES ENTRETIENS

— à 20h30 Dans l'aula du Palais de l'université

vendredi 8 avril 2016

ATELIERS

— 9h30 à 12h30

ATELIER D :

VILLE INCLUANTE, VILLE POUR TOUS

Piloté par **Jean Badaroux** (DG SEM Territoires et développement), **Nicolat Binet** (DG GIP Marseille Rénovation Urbaine), **Jean Frébault** (Conseil de Développement du Grand Lyon), **Jean-Luc Poidevin** (DG délégué de Nexity et PDG de Villes et projets) avec l'appui de **François Ménard** (PUCA), **Gwenaëlle d'Aboville** et **Véronique Granger** (urbaniste et programmiste agence Ville Ouverte).

Les aménageurs savent, combinant les injonctions des élus et acteurs publics, les procédures, et les contraintes du marché, créer ou recréer une ville fonctionnelle, abordable, attractive... voire, simplement, belle.

Mais savent-ils créer une ville incluante ?

Parfois, les projets urbains ont au contraire pour effet d'accentuer les spécialisations, de marquer les césures, et in fine de créer de l'exclusion. Et ces résultats confrontent les aménageurs à la difficile adéquation entre leurs savoir-faire, et les enjeux sociaux et sociétaux qu'ils ne peuvent ignorer.

Pourtant des initiatives intéressantes ont été repérées, qui montrent qu'il est possible, dans nos multiples champs d'intervention, et au prix d'un changement de posture, d'atteindre un autre résultat.

Les instruments en sont multiples : programmation urbaine revisitée, changements d'échelles dans la conception des projets, nouveaux regards sur les espaces publics et les équipements, sur la rénovation urbaine, développement de la participation citoyenne et travail multi-acteurs.

Un court film viendra témoigner de ces expériences. Il sera suivi d'un débat entre quelques-uns de leurs acteurs et la salle pour partager sinon des réponses, du moins quelques repères.

Puis nous évoquerons un sujet qui nous échappe et nous interpelle : celui d'une ville construite sans notre concours et loin de nos regards, par les migrants et réfugiés qui patientent dans « la jungle », à Calais ou ailleurs. Ils questionnent notre capacité à relever les défis d'une planète urbaine en mutation.

Ariette Fructus, adjointe au maire de Marseille, déléguée à la rénovation urbaine, à la politique de la ville et au logement, présidente des GIP Marseille Rénovation Urbaine et Politique de la Ville

Erwan Godet, chef de projet à Breizh Insertion Sport, conseiller technique de Ligue Bretagne de Baseball et Softball

Renée-Claire Glichtzman, adjointe au directeur général EPA ORSA

Bruno Gouyette, responsable de projets Petite Ceinture Ferroviaire / Végétalisation des Bâtiments à la mairie de Paris

Réactions de **Michel Agier**, ethnologue et anthropologue, directeur de recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement et directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.

ATELIER E :

L'ENVIRONNEMENT, L'AMÉNAGEUR ET LES PROCÉDURES

Piloté par **Denis Courtot** (DGA EPAMSA), **François Delarue** (ancien PDG de l'AFTRP, ancien DGUHC), **Anne Fraisse** (directrice de projet Europolia, Toulouse) avec l'appui du BET EACM et animé par **Caroline Gerber**, consultante.

Études d'impact, études de sécurité, archéologie préventive, loi sur l'eau, autorisations dérogatoires de destruction d'espèces protégées, et droit de l'urbanisme... : le rythme accéléré des modifications du législateur dans tous les domaines réglementaires qui touchent la construction des villes, cumulé au développement rapide des exigences portées par le Code de l'Environnement, conduisent les aménageurs à s'adapter de plus en plus rapidement et à concilier des contraintes parfois inconciliables.

Comment peut-on améliorer et simplifier les procédures et la réglementation sans renoncer aux objectifs de politiques publiques qu'elles poursuivent ?

Quelles sont les pratiques qui ont su trouver des solutions constructives pour surmonter ces contraintes et continuer de produire une ville de qualité ?

L'aménageur, un créateur de valeur environnementale ?

— de 9h30 à 9h40

Introduction

François Delarue, ancien PDG de l'AFTRP

— de 9h40 à 10h55

Table 1 : acteurs multiples, procédures et normes croissantes : Des clefs pour surmonter les contraintes

Rachel Chane See Chu, adjointe au sous directeur de l'aménagement durable de la direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (Ministère du Logement et de l'Habitat Durable)

Anne Fraisse, directrice de projet parc des expositions de Toulouse Métropole (Europolia)

Françoise Haeffelin, chef du bureau de l'Utilité Publique – DRCL, préfecture de région Midi-Pyrénées, coordonnatrice des services de l'État

Tanguy Latron, manager, bureau d'études en environnement EACM, coanimateur du groupe de travail

Un représentant du conseil national de la protection de la nature (CNP)

— de 10h55 à 11h10 : Pause

— de 11h10 à 12h30

Table 2 : Vers une nouvelle culture de la conception du projet urbain ?

Denis Courtot, directeur de l'Aménagement et du Développement EPAMSA

Frédéric Bonnet*, urbaniste Obras

Loïc Chesne, expert en développement durable et urbanisme

Eric Hartweg, directeur opérationnel SERS, Strasbourg

Marine Linglard-Lime, directrice BE Urban-Eco SCO, docteur en Ethno-Écologie

Patrick Nossent, directeur général Certivéa

DÉJEUNER-BUFFET

— de 12h30 à 14h au Maillon

SÉANCE PLÉNIÈRE

— de 14.30 à 16.30

séance plénière de clôture

LA PROSPECTIVE, LES PROPOSITIONS ENSEMBLE, LA VILLE !

Autrefois, une maîtrise d'ouvrage publique forte donnait l'impulsion, le secteur privé portait le développement immobilier et la gestion de certains services urbains. Et la France se bâtissait et s'aménageait.

Aujourd'hui, comme l'auront montré les deux journées de ces entretiens, la ville se construit de manière protéiforme, multiple à travers des acteurs visibles et des opérateurs lointains, des décideurs identifiés et des intervenants inattendus, des solutions *grass-roots* et des montages complexes... L'aménageur est plus que jamais un assembleur, mais un assembleur qui, faute d'être omnipotent, doit identifier et choisir avec qui, comment et pour qui travailler.

Alors, avec qui ferons nous la ville demain ?

Pour conclure ces 8^{ème} entretiens, 6 intervenants répondront à cette question sous forme de *key-notes* : 10 minutes de propos illustrés et 5 minutes de relances par la salle.

Animée par **Laurence Denès**, journaliste

Isabelle Baraud-Serfaty, fondatrice d'Ibicity et maître de conférences à Sciences PO Paris

François Bellanger, prospectiviste et directeur de Transit-City

Patrick Le Galès, sociologue et politiste, professeur à Sciences PO Paris/London School of Economics

Robert Herrmann, président de l'Eurométropole de Strasbourg

Guillaume Poitral, responsable de la mission de Simplification

Catherine Trautmann, vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg et ancienne députée européenne

Clôture par **Nicolas Ferrand**, nouveau président du Club Ville Aménagement

Allocution du ministre* du Logement et de l'Habitat Durable

* sous réserve

INFOS

LES 8^{ES} ENTRETIENS DE L'AMÉNAGEMENT

Théâtre du Maillon
7 place Zeller - 67000 Strasbourg

FRAIS DE PARTICIPATION LES 7 ET 8 AVRIL 2016 :

450 € pour une personne seule
400 € par personne du 2^{ème} au 5^{ème} inscrits
350 € par personne à partir du 6^{ème} inscrits
30 € pour les étudiants (avec justificatif)

INFORMATIONS

Tél : 00 33 (0)140 81 24 56 ou 01 40 81 23 15
e-mail : club-ville-amenagement@i-carre.net

INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE ET RÉSERVEZ VOTRE HÉBERGEMENT

www.atout-org.com/entretiens-amenagement
tél : 04 96 15 12 50
fax : 04 96 15 12 51
e-mail : cva2016@atout-org.com

Club Ville Aménagement
P.U.C.A - Tour Pascal B
5 place des Degrés
92055 La Défense Cedex 04
www.club-ville-amenagement.org

Ce colloque est réalisé avec le soutien de :



et de nos partenaires :

